



PENCRAN

infos

Janv/Fév 2024 n°224

Edito

Voici les principaux chiffres concernant la commune de Pencran au 1^{er} janvier 2024

Urbanisme

Actuellement, 2 lotissements privés sont en cours de commercialisation.

- La deuxième tranche du Terroir de Kermadec n'est toujours pas finie. Il reste 6 lots en vente.

- Le lotissement à Loguellou comprend 18 lots. Il reste 3 lots à vendre.

Le lotissement Ker Viviane (une collaboration entre AXIOM et Armorique Habitat) situé à Keranna aurait dû démarrer en 2023 pour accueillir 21 maisons à caractère social. La viabilisation commencera sans doute en 2024.

Etat civil

La population totale de la commune est évaluée par l'INSEE à 2193 habitants (chiffres du 1^{er} janvier 2021). C'est 60 de plus que l'année dernière.

	2021	2022	2023
Naissances	20	30	19
Mariages	12	7	6
Pacs	5	5	7
Baptêmes civils	5	6	1
Décès	11	11	17

	2021	2022	2023
Permis de construire (dont logements neufs)	36 (23)	22 (16)	27 (19)
Ventes de maisons	24	15	18
Prix moyen de vente (en €)	235 000	243 000	247 000

Important : Inscriptions ÉCOLE

Afin d'organiser au mieux la rentrée de septembre 2024, nous demandons aux parents souhaitant inscrire leur enfant à l'école Lucien Kerlann, de procéder **dès à présent** à son inscription administrative en mairie, puis de prendre contact avec la directrice de l'école.

Pour permettre aux familles de découvrir tous les services liés au secteur Enfance-Jeunesse, la mairie organise des **Portes Ouvertes samedi 13 avril 2024** (voir les détails en page École).

Dates à retenir :

- Boum de l'APE samedi 24 février Arvest
- Bourse aux livres dimanche 3 mars - 14h-17h30 Arvest
- Salon du Bien-Être sam. 9 et dim. 10 mars Arvest

Horaires de la mairie

Du **lundi au vendredi** de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi)

Fermeture au public les mardi et jeudi après-midi le samedi (hors 1^{er} du mois)

Le 1^{er} samedi du mois de 9h à 12h **samedis 3 février, 2 mars, 6 avril**

Dans ce numéro

LA MAIRIE COMMUNIQUE

Dates à retenir - Etat civil - Urbanisme - Vœux à la population - Compte-rendu Conseil municipal - Orage

ÉCOLE

Présentation classe GS/CP - Inscriptions Portes ouvertes

ENFANCE JEUNESSE

Espace jeunes - Jardin des Parents

VIE ASSOCIATIVE

Amis de la Colline - Cie des Doudous - Pencran Patrimoine - Comité des fêtes - APE marché de Noël

CAPLD

Compostage - Déchèteries - Opération sapin malin

DIVERS

Secours Catholique - Annonce - Bourse aux livres

Permanences des adjoints en mairie

Le Maire et les élus reçoivent sur rendez-vous. Contactez le 02 98 85 04 42
Permanence du Maire les lundis de 16h30 à 17h30.

Contacts des services

Mairie : 02 98 85 04 42

Astreinte, en cas d'urgence en dehors des heures d'ouverture de la mairie : 07 56 18 10 61
Courriel : mairie@pencran.fr
Site internet : www.pencran.fr

Plus d'informations sur



Jardin d'Enfants : 02 29 05 73 63

Courriel : jardindenfants@pencran.fr

Centre de loisirs et garderie : 09 60 54 23 03

Courriel : alsh@pencran.fr

Espace jeunesse : 02 98 21 53 94

Courriel : mpaugam@mptlanderneau.org

École Lucien Kerlann : 02 98 85 31 94

Courriel : ec.0290933G@ac-rennes.fr

Prochain Pencran Infos

Pour faire paraître une information ou une annonce dans le Pencran Infos, faites parvenir votre texte avant le **26 février** en mairie ou par courriel à pencran-infos@pencran.fr

Etat Civil

Naissances :

- Joséphine VALETTE 10 décembre, 32 rue Per Jakez Hélias
- Lila YVINEC 16 décembre, 2 rue des Aubépines
- Noah COUDARD 5 janvier, 1 rue des Myosotis
- Sofia LE GUERN 6 janvier, 10 rue des Korrigans
- Emmy ABGRALL 8 janvier, 1 rue des Aubépines

Décès

- Annie TOULLEC 3 décembre, 2 Lesmoualc'h, 74 ans
- Marie Anne LE BOT 13 janvier, 16 route de Keranhoat, 87 ans

Urbanisme

Déclarations préalables

- David LE GALL, 6 rue des Farfadets, abri de jardin
- Fabien BOULIC, 1 Coat Guéguen, rénovation d'une annexe
- Hugo LATTUCA, 12 rue des Aubépines, extension d'une maison d'habitation
- Martine LE ROY, 12 Botcaërel, panneaux photovoltaïques
- Ph. CHERMEUX/S. DELLECASE, 21 rue des Ecosais, panneaux photovoltaïques

Permis de construire

- Tahar BOUAZIZ, 1 Rosquélen, agrandissement maison individuelle
- Marielle KERVELLA, 34 rue Per Jakez Hélias, carport
- Sandrine GOUEREC, 21 rue Tal Ar Groaz, maison individuelle

Recensement des jeunes

Les jeunes nés en janvier 2008 doivent venir se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans et dans les 3 mois.

Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants sont invités à se présenter en mairie munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

Analyse de l'eau

Prélèvement réalisé le 20/12/2023
Nitrates (NO3) : 24 mg/l (limite de qualité : 50mg/l).

Conclusion sanitaire de l'ARS :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Résultats détaillés affichés et consultables en mairie.

Déchetteries Plouédern / Daoulas :

Du lundi au samedi du 1^{er} novembre au 29 février :

de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Collecte des ordures ménagères le vendredi entre 11h30 et 20h

Bac vert : 9 et 23 février, 8 mars

Bac jaune : 16 février et 1er mars

PENCRAN INFOS n° 224 - janvier/février 2024

Directeur de publication : Stéphane Hervoir
Comité de rédaction : Commission Communication
Photos : Mairie de Pencran et contributeurs
Mise en page et impression : Commission Pencran infos

LA MAIRIE COMMUNIQUE

Vœux 2024



L'équipe administrative vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2024



Le maire, Stéphane Hervoir a présenté les vœux de la municipalité à la doyenne de Pencran, Mme Jeanne Forest, âgée de bientôt 97 printemps.

Les vœux du Maire

La tempête Ciaran

2023 n'a pas été une année de tout repos. Le point d'orgue aura été évidemment la tempête Ciaran. De nombreux arbres sont tombés, mais peu de dégâts majeurs sur notre commune. Peu de coupures d'électricité essentiellement dû au fait que nous avons enfoui nombre de nos réseaux. Mais pour les 5 foyers qui ont été concernés par ces coupures, il a fallu attendre 2 voire 3 semaines avant le retour du courant. **Le seul dégât notable concerne l'église.**

Les finances municipales

Il y a un an, je vous disais que le fil rouge du mandat était **la restauration de nos finances et notre désendettement**. Je suis plutôt satisfait de vous annoncer que **l'opération est pour le moment sur la voie du succès**. Certes, cela s'est fait avec des mesures parfois impopulaires comme la hausse de la taxe foncière et des tarifs municipaux. Mais soyons positifs. Si aucun événement ne vient perturber nos perspectives, il n'y aura plus de hausses d'ici la fin du mandat. Evidemment, je peux m'engager pour la commune, mais pas pour l'Etat. Cette hausse était indispensable pour conserver la qualité de tous nos services publics municipaux, leur permettre de fonctionner normalement et obtenir suffisamment d'autofinancement afin d'être prêt à faire les investissements que nous souhaitons pour notre territoire.

L'église

En 2023, le chantier de l'église, qui nous occupe depuis 2019, a encore une fois été notre poste de dépense principal. **La première partie des travaux est presque terminée.**

En 2024, nous débiterons la dernière phase qui concerne **le porche et le clocher**. Il faut terminer le nettoyage extérieur et surtout empêcher les infiltrations d'eau au niveau du clocher notamment.

Vie sociale

Le **dispositif argent de poche** continue de se développer, toujours aussi populaire auprès des jeunes de 14 à 17 ans qui peuvent y prétendre, et auprès des agents municipaux qui apprécient cette aide sur les temps de vacances.

En 2023, 27 jeunes ont participé à 93 matinées de travail au

total. 2023 a vu aussi la mise en place d'une **mutuelle communale** et la tenue des ateliers numériques. Pour la première fois à Pencran, une cérémonie d'**accueil des nouveaux habitants** s'est déroulée le 23 juin 2023 et sera rééditée en 2024.

Enfance-Jeunesse

À l'école, vous aurez tous remarqué les nouveaux **tracés de la cour** de récréation mais peut-être pas l'ajout de 2 **tables de pique-nique** pour les primaires, fort appréciées par les élèves. Nous avons aussi entrepris **la réorganisation du temps méridien** avec la création de deux services pour les maternelles de plus en plus nombreux.

Les projets pour 2024 sont la **participation au Carnaval des écoles**, l'achat de **petites tables de pique-nique** pour les maternelles et l'installation de poubelles de tri dans la cour.

Au Jardin d'Enfants, le nombre de places (16) est limité et la liste d'attente est importante mais nous ne pouvons pas, pour le moment prévoir une augmentation de la capacité d'accueil. Les projets pour 2024 : la poursuite d'un jardin partagé avec l'ALSH et un café des parents.

L'ALSH, ou centre de loisirs dispose lui aussi d'une longue liste d'attente pour les vacances scolaires et surtout pour les mercredis. Pour le moment il n'est **pas prévu d'augmenter le nombre d'enfants** accueillis pour 2024. Nous ne trouvons pas souhaitable, à l'heure actuelle, d'augmenter nos charges de personnel. Le dynamisme de notre commune nous amènera sans doute à revoir cette position dans les années à venir. L'ALSH travaille sur le tri des déchets et les gestes écocitoyens. Dans cette optique, nous allons installer un composteur et un récupérateur d'eau. Des activités diverses et variées sont déjà en place et se poursuivront comme l'indispensable **sensibilisation à la lecture** avec un abonnement à la médiathèque de Landerneau.

L'**espace jeunes** installé dans la maison Jean-Louis propose des animations hebdomadaires et régulières pendant les vacances. Une soirée jeux parents-enfants a eu lieu en octobre ; elle sera reconduite en 2024. Normalement 2024 sera aussi l'année de la connexion de la maison Jean-Louis au réseau Internet et celle de son insonorisation.



A l'issue de la cérémonie, le Maire a honoré la DGS Annie Le Bihan pour ses 35 années passées au service des collectivités de Ploudiry et Pencran

Les vœux du Maire (suite)

Voirie

Nous avons commencé la rénovation indispensable de nos plus de 30 km de voirie.

Outre l'entretien annuel, le curage des fossés, dont les récents épisodes pluvieux ont montré l'importance ; les **campagnes de peinture** pour lesquelles nous avons choisi un rythme trisannuel ; la **campagne de point à temps**, indispensable mais qui montre de plus en plus ses limites sur des routes dégradées, il y a eu en 2023 des investissements ponctuels.

La **réfection de la route de Kermaré** en partenariat avec la municipalité de la Roche-Maurice, la **sécurisation d'un passage piéton au niveau de Gorrequer**, le **reprofilage d'un trottoir à l'entrée de la rue Max Jacob** pour canaliser les eaux pluviales, le prolongement et le renforcement de la **glissière de sécurité à Kéroullé** en lien avec l'enfouissement des réseaux et la mise en place de l'éclairage public qui permet aux enfants et adolescents du quartier de se rendre à l'arrêt de car de la rue des Cerisiers.

En voirie encore, il y a eu aussi la **réfection de la VC1 entre Gorrequer et la Sofimat** sur une portion de route qui était très abîmée. La peinture devrait suivre dans les prochaines semaines. Une réflexion pour lutter contre la vitesse excessive des automobilistes quittant le bourg est en cours. Afin d'éviter la pose d'un nouveau rehausseur, il est pour le moment testé l'usage d'une priorité à droite qui pourrait être renforcée par le marquage d'un cédez-le-passage sur la route principale.

En 2024, sont programmés les travaux prévus en 2023 mais non réalisés, comme la **mise en place d'un lampadaire** pour poursuivre la sécurisation du carrefour de la **Croix-Neuve**.

Il est aussi prévu la **réfection des arrêts de bus** de la commune : ceux du bourg, de la rue des Noisetiers et de la rue des Cerisiers. Une commission va bientôt se réunir afin de proposer un choix esthétique. Cette réfection devrait s'accompagner, au bourg et aux Noisetiers, de la création d'un quai digne de ce nom.

La commission voirie a aussi proposé de remettre en état une partie de la **rue des Roitelets et de la rue de l'Elorn**, au nord de la commune.

En 2024, il est prévu de **revoir la voirie communale qui traverse le bourg et ses deux rehausseurs** qui ont joué leur rôle mais qui ont fait leur temps. Il est hors de question de ne pas mettre en place un dispositif qui fait ralentir les voitures aux abords de l'école, de la mairie et de l'église : rehausseurs, chicanes ou autres. Nous prendrons le temps de peser le pour et le contre avant de refaire correctement cette voirie qui en a bien besoin.

Nous entamerons aussi **une étude sur la route de Keranhoat**. Nous savons que les travaux seront d'une autre ampleur de taille, de temps et d'argent. Mais afin de savoir à quoi nous attendre, il convient de lancer une étude de faisabilité technique et financière dès cette année.

Bâtiments et installations municipales

Pour le bilan des réalisations 2023, j'aurais aimé vous dire que **les machines à pain et à pizzas** sont installées à Kernevez, mais le temps administratif n'est décidément pas celui de monsieur Tout-le-monde. Près de 10 mois se sont écoulés entre le moment où nous avons pris la décision et l'installation effective. Mais, normalement la mise en service de ces deux distributeurs de pizzas Just Queen et de pain Le Signor est prévue pour les prochaines semaines.

Pour ce qui est des bâtiments, en 2023, nous avons **remplacé la chaudière de l'Arc-en-Ciel**, tombée en panne il y a un an, **renové et modernisé le serveur informatique** de la mairie devenu obsolète, nous avons mis en service la **fibres optique de secours** pour le réseau numérique de la mairie.

Nous avons aussi **remplacé toutes les ampoules des bâtiments municipaux par des leds**.

Et si tout va bien, **les 18 lampadaires boules** encore en place qui auraient dû être changés en 2023, le seront en 2024.

Nous avons lancé la **rénovation du site Internet** de la commune. Le prestataire a été choisi et la migration des informations est en cours. J'espère que le nouveau site sera opérationnel dans quelques semaines.

Je rappelle que vous pouvez **télécharger l'application PanneauPocket** sur votre téléphone pour être informé quasiment en direct.

Enfin, nous avons lancé le **gros chantier de la rénovation énergétique de la salle Arvest** que j'avais déjà abordé l'année dernière. Il s'agit de notre seule passoire thermique, mais elle est conséquente. Le SDEF nous a accompagnés pour réaliser l'**étude énergétique**. Nous avons sollicité le FIA, afin de réaliser une **étude de faisabilité** qui devrait durer environ six mois. Nous espérons ensuite élaborer un plan de financement équilibré et raisonnable afin de pouvoir **entamer les travaux en 2025**.

Dans le cadre des économies d'énergies, nous avons décidé il y a un an de réduire la **durée de l'éclairage public**. S'il y a encore quelques ajustements à faire au niveau des salles municipales pour éclairer la sortie des activités après 20h30, le bilan économique est quand même très positif. Pour 1h30 d'éclairage en moins le soir, nous avons réduit la facture de l'éclairage de moitié.

Les vœux du Maire (suite)

En 2024, il est prévu de **rénover le chauffage de la salle des sports**, de remplacer le chauffe-eau au terrain de foot, de traiter l'évacuation de l'eau pluviale au niveau de ces mêmes terrains de foot. Et dans ce lieu stratégique où se concentrent les rares actes de délinquance de notre commune, nous réfléchissons à **l'installation de caméras** en lien avec la brigade de gendarmerie.

Nous allons poursuivre la **sécurisation des bâtiments**, notamment en matière de lutte anti-incendie, anti-intrusion, ou de coupures électriques.

L'aménagement de la commune

En 2023, nous avons relancé Finistère Habitat pour le **projet de maison médicale et de logements collectifs** au niveau du bourg et de la maison Bian. Le contact a été repris, le projet réétudié. J'ai donc bon espoir que le projet définitif soit entériné par Finistère Habitat en 2024.

En 2023, grâce à l'action de la communauté d'agglomération, nous avons obtenu **l'enregistrement du sentier de randonnée de Pencran au registre des PDIPR** (plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnée). Les signalisations en bois sont en train d'être installées à différents endroits de ce sentier. Je tiens à remercier l'association des Sentiers de Pencran pour son action dans cette installation.

Les dossiers de la CAPLD

Sur le front communautaire, je voudrais d'abord parler **du bus et du vélo**. Une discussion s'est engagée avec la communauté afin d'étendre courant 2024 dans un premier temps jusqu'au bourg, la ligne Ar Bus qui s'arrête pour le moment un peu plus haut que l'hôpital. Il n'est pas question, pour le moment d'en faire davantage, car le contrat qui lie la CAPLD avec le prestataire court jusqu'en 2026 et un avenant à ce contrat ne peut pas dépasser 10 % des montants annuels. Un arrêt au bourg est toutefois possible dès 2024. Pour ce qui est de l'installation d'une station de vélos

électriques au bourg, là aussi les discussions avec la CAPLD vont dans le bon sens.

L'ouverture du **second collège public de Landerneau** est toujours prévue en septembre 2024 pour les CM2 de Pencran, notamment.

A propos du **sujet sensible de la fermeture de la déchetterie de la commune** : pour des raisons de normes environnementales et aussi de préoccupations économiques, il ne faut pas non plus être naïfs, la CAPLD a décidé la fermeture des déchetteries vertes de Loperhet, de La Forest-Landerneau, de Hanvec et de Pencran. Cette fermeture est effective depuis mercredi dernier. Il faudra donc maintenant se rendre à La Martyre, pas loin de Ty-Croas route de Sizun pour déposer ses déchets verts, ou à Plouédern (Saint-Eloi) ou à Daoulas (route de l'Hôpital-Camfrout à Reun Ar Moal).

Nous comprenons les impératifs environnementaux et économiques, mais cette fermeture et cette transition doivent être accompagnées d'une communication active sur ce qu'il faut faire et ne pas faire et sur les aides mises en place par la communauté. Nous serons aussi très **attentifs aux possibles incivilités**, dépôts sauvages ou autres qui risquent d'être plus nombreux, notamment avec l'arrivée du printemps.

Je réitère de façon générale mes remerciements et mes félicitations aux membres d'associations, aux agents municipaux et aux élus, égrainés tout au long de ce discours (et coupés pour cette transcription écrite).

Je vous présente à toutes et à tous, en mon nom, au nom du conseil municipal, des membres du CCAS, du personnel communal nos vœux de bonheur, de santé et de réussite pour 2024.

Bloavezh mat d'an holl !



L'équipe du jardin d'enfants présente ses meilleurs vœux



Le pot de l'amitié servi à l'issue de la cérémonie a été animé par la chorale «La Bonne Altitude» : une belle prestation très appréciée de l'assistance fournie

Compte rendu du Conseil Municipal du 18 décembre

Rapport d'activités 2022 de la CAPLD

Le rapport d'activités 2022 de la Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas est présenté par C. Languenou, conseillère communautaire.

Elle détaille notamment les faits marquants de l'année 2022 : le passage de la communauté de communes à la communauté d'agglomération, les prises de compétences mobilité et gestion des eaux pluviales urbaines.

Révision des tarifs municipaux pour 2024

Un débat s'instaure au sein de l'assemblée quant à la mise en place des quotients familiaux (QF) à la cantine.

Le maire propose deux solutions :

La 1^{ère} est une augmentation de tous les tarifs cantine de 0,20€ pour compenser la hausse des tarifs du prestataire (tarifs unique passant de 3,95 à 4,15 € pour la majorité des élèves concernés).

La 2^{ème} proposition étant la mise en place des QF avec un tarif de QF 1 à 3,95€ augmenté de 0,05€ pour chaque tranche, jusqu'à un QF 5 à 4,15 €.

La commission enfance-jeunesse fait part de son souhait de ne pas installer les QF à ces conditions.

Après discussions, le maire soumet aux voix la question "qui est pour la mise en place des QF" ?

Pour : JP. Le Bourdon, G. Le Meur, F. Moreau

Abstentions : S. Hervoir, G. Séné, D. Hermès, C. Petetin

Contre : 11

Le conseil décide donc d'augmenter les tarifs de 0,20€ à compter du 01/01/2024.

L'intégralité des tarifs est consultable en mairie.

Dénonciation de la convention de gestion du Relais Petite Enfance (RPE)

Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal les principes de la convention en cours avec "En Jeux d'Enfance". Il précise également les missions qui sont confiées à l'association, entre autres :

- Informer sur les modes d'accueil du jeune enfant sur le territoire et sur les métiers de la petite enfance ;
- Accompagner la relation employeur-salarié ;
- Animer un lieu d'échange ouvert aux professionnels et aux parents ; etc.

Le Maire précise que les communes partenaires ont toutes convenu de dénoncer la convention en cours.

Le Conseil Municipal entérine donc cette dénonciation à compter du 31 mars 2024 minuit.

Cession à la commune des espaces communs de l'impasse Victor Ségalen

F. Moreau indique que l'ensemble des équipements communs du lotissement sera, une fois tous les travaux achevés et après réception par les services municipaux, transférés à la commune de Pencran qui en deviendra propriétaire et en assurera la gestion et l'entretien. La gestion des aménagements d'eaux pluviales urbaine sera elle assurée par la CAPLD.

Le Maire rappelle que l'éclairage public n'est pas prévu dans cette voie et que la mairie refuse d'engager cette dépense.

Recensement de la voirie communale

Dans le cadre de la préparation de la répartition de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) pour l'année 2025, il convient de procéder au recensement de la longueur des voiries communales et de la transmettre à Monsieur le Préfet du Finistère.

Le Maire propose d'inclure dans le tableau de la voirie communale suivante qui n'avait pas encore été prise en compte : les places de la mairie, du bourg, an Holl, du Creisquer, l'Impasse Victor Segalen, le chemin du petit Bois, les rues de Brocéliande, de la Licorne, des Farfadets, des Korrigans, des Aubépines, des Agapanthes, des Myosotis, des Coquelicots, des Amaryllis et du Clos des Serres, soit un total de 3 550 mètres linéaires.

Demande de DETR

La commune souhaite engager en 2024, des travaux de rénovation du chauffage dans la salle des Sports et des dépenses sur la sécurité au service technique et au terrain de football par l'installation de caméras.

Le Maire demande l'autorisation de solliciter une subvention DETR 2024 pour financer entre 20 % et 50 % du montant total HT.

Abstention : 1 (J. Fraouti)

Passation du marché de fourrière animale

Le Maire informe les conseillers que le prestataire actuel met fin au contrat au 31 décembre 2023. Il fait part au conseil municipal du marché proposé par le groupe SACPA.

– Le contrat est conclu pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024, reconductible tacitement 3 fois, sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans.

– le coût annuel pour 2024 : 1 840,78 € HT

Orage

Le 4 janvier un très fort orage a touché le secteur de Landerneau. La commune de Pencran n'a pas été épargnée.

Les employés des services techniques étaient rapidement à pied d'œuvre pour dégager les routes de la commune et mettre en place une signalisation appropriée notamment à Kerhamon où le mont enjambant l'Elorn avait disparu sous les flots.



ÉCOLE

La classe des GS/CP



De gauche à droite en partant du fond :

Rang 1 : Vadim DUPRE, Nolan ROHOU, Paul BERDAT SIMON, Elise LANGUENOU, Emma DUBERNET, Laura MAZEAS, Mahé BASSOMPIERRE-SEWRIN, Haroun SOW, Mathys ETIEN, Lisa JAFFRES, Sacha ROUVRAY

Rang 2 : Christelle PETTON (enseignante), Mona ABGRALL, Gabin REVERT LE BRIS, Adèle LE BARS, Lenzo DROCOURT, Malo KERIVIN, Milan MARQUANT, Alexy GILOUX

Rang 3 : Timéo JAMET, Sélène BERRIET, Clara CROGUENNEC, Arthur KERAVEL, Noah BALESTRA, Maxens BRETON, Victoria LE GUERN

Absente : Pauline TYMEN enseignante

Inscriptions école Lucien Kerlann

Les parents qui envisagent de scolariser leur enfant à l'école Lucien Kerlann à la rentrée de septembre 2024, peuvent dès à présent, se présenter en mairie, munis de leur livret de famille, afin de procéder aux démarches administratives.

La scolarisation des enfants de 3 ans (nés en 2021) est obligatoire. La scolarisation des 2 ans (enfants nés en 2022) n'étant pas prise en compte par l'Education Nationale car n'étant pas obligatoire, l'inscription de ces enfants dépendra du nombre de places disponibles en Petite Section à la rentrée prochaine. Il convient donc pour les parents concernés, de faire une pré-inscription en mairie, **avant le 6 mai 2024**. Ils recevront une réponse définitive de l'équipe enseignante avant la fin du mois de mai.

Il est fortement conseillé aux parents faisant cette démarche, de conserver leur mode de garde actuel pour l'année scolaire 2023 -2024, dans l'éventualité d'une réponse négative.

Portes ouvertes du secteur Enfance-Jeunesse

Samedi 13 avril de 10h à 12h, venez visiter les locaux de l'école et de l'Arc en Ciel et rencontrer les professionnels et les bénévoles du secteur Enfance-jeunesse

École, garderie, cantine, ALSH, Jardin d'Enfants, La Compagnie des Doudous (association pencranaise d'assistantes maternelles), Le Nid Douillet (MAM pencranaise), RPE (Relais Petite Enfance), l'Association des Parents d'Elèves (APE), Espace Jeunesse (MPT).



Carton plein à l'Espace Jeunes de Pencran !

Chaque **vendredi soir** (hors vacances scolaires) de **18h à 23h**, une vingtaine de jeunes de la commune fréquentent le lieu (Ti Jean Louis, la maison en pierre place de la mairie), encadrés par un animateur de la MPT. Il y en a pour tous les goûts : sports, jeux vidéo, soirées à thèmes, sorties...

L'Espace Jeunes est à destination des ados à partir de 11 ans. Il est également ouvert sur différents temps pendant les vacances scolaires.

Ces ouvertures sont communiquées sur **Instagram @espacejeunespencran** et **Facebook Espace Jeunes Pencran**.

Une simple adhésion de 3€ à la MPT de Landerneau accompagnée d'un dossier d'inscription (disponible en ligne sur le site internet de la MPT ou à retirer sur place) sont nécessaires pour accéder au lieu.

Si tu as entre 11 et 17 ans, n'hésite pas à venir proposer tes idées d'animations !



Le Jardin des Parents

Un nouveau projet est né au Jardin d'enfants : « le jardin des parents ». L'idée est de proposer un lieu d'échange et de convivialité pour les parents qui fréquentent le jardin d'enfants.

Après une première soirée en octobre qui fut un succès, sur le mois de décembre plusieurs familles sont venues partager le temps d'une matinée un moment avec leur enfant.



Ces moments ravissent autant les enfants, les parents que les professionnelles, c'est donc un projet qui perdurera en 2024.

VIE ASSOCIATIVE

Les Amis de la Colline

L'Assemblée Générale du club a eu lieu le 16 décembre devant de nombreux adhérents.

Après avoir observé 1 minute de silence en hommage aux disparus de l'année, le président Didier Guérin a passé la parole au secrétaire Roger Emily qui a retracé les activités de l'année écoulée.

La trésorière Geneviève Mével a présenté les comptes et l'assemblée lui a donné quitus.

Au club, le mardi après-midi, on pratique la pétanque, les dominos, triominos, et de la marche, sans oublier les rendez-vous interclubs de notre secteur Bas Elorn (une dizaine dans l'année), et les sorties 2 fois par an avec nos voisins de St-Urbain et Irvillac.

A l'issue de cette assemblée un repas a été servi à l'Arvest.

Conseil d'Administration :

2 démissions : Alain Toularhoat et Thierry Vailet.

3 entrées : Dominique Dufour, Christophe Pompilio et Bruno Mazé.

Le bureau a été composé début janvier, après 2 réunions.

Président : Didier Guérin, vice-présidents : Dominique Dufour-Christophe Pompilio

Secrétaire : Roger Emily, adjoint : Bruno Mazé

Trésorière : Geneviève Mével, adjoint : Jean-René Guermeur



En début de chaque année les adhérents tirent les rois.

Mardi 9 janvier, ils ont ainsi partagé la galette, et ont été couronnés.



Compagnie des Doudous

Jeudi 21 décembre, tous les enfants de l'association la Compagnie des Doudous ainsi que ceux du Jardin d'enfants ont assisté à un très beau spectacle de Noël animé par Serge et Monique.

Des surprises, des chants, des jeux de lumière ont captivé tous les petits. A la suite du spectacle, le Père Noël est venu rendre visite aux enfants émerveillés.



Pencran Patrimoine

L'assemblée Générale de l'association s'est tenue le lundi 11 décembre en présence de nombreux adhérents

Après un point sur les travaux effectués durant l'année par François Moreau, le programme 2024 a été évoqué (nettoyage et rejointoiment du porche et du clocher).

L'association se félicite du soutien de la population au projet. En effet à ce jour près de 50 000 € ont été mobilisés par les donateurs.

Pencran Patrimoine vous donne rendez-vous pour son 8e kig ha farz, dimanche 17 mars.



Le bureau a été reconduit :

Président : Jean-Pierre Le Bourdon

Trésorière : Marie-Christine Le Corre

Secrétaire : Annick Jaffrès

Comité des fêtes / Pencran Animations Festivités

Carnaval de la Lune Etoilée

Du 18 au 21 avril 2024, Pencran a rendez-vous avec le Carnaval de la Lune Etoilée à Landerneau.

Le comité des fêtes souhaite connaître les 80 pirates pencranais(es) qui accompagneront le char.

Pour participer, des pass (20€ pour les adultes et 10€ pour les enfants) sont mis en vente dès le 13 janvier au hangar de Kernévez. Ces pass comprennent : l'entrée sur le site (de 4 à 9€ en 2022), la restauration le jour du défilé et le choix entre 2 costumes (valeur de 33€ pour les adultes, 20€ pour les enfants).

Qui veut devenir Miss et Mister Pencran pour le carnaval 2024 ?

Adolescents (16 ans révolus) ou adultes résidant à Pencran, enfiler votre meilleur déguisement et inscrivez-vous pour concourir au titre de *Miss* et *Mister* Pencran et **parader sur le char de la commune**. L'élection aura lieu au mois de février à une date à encore à déterminer.

Les participants danseront et défilent chacun leur tour, sur la musique de leur choix. Un jury choisira le couple star. **Ce n'est pas du tout le physique qui compte**. C'est surtout le côté festif associé au thème "pirates" qui est privilégié. Le duo peut être composé de 2 hommes, de 2 femmes ou d'un homme et une femme.

Pour s'inscrire, il suffit d'envoyer un mail à l'adresse suivante : asso.paf29800@gmail.com ou un message privé sur le Facebook de l'association. Indiquez vos **nom, prénom, âge**, et la musique choisie.

Téléthon 2023

Une centaine de personnes ont participé aux animations proposées par le Comité des Fêtes, les Sentiers de Pencran et les Amis de la Colline.

Retour sur la marche inclusive organisée par le Téléthon Landerneau en collaboration avec l'APAF et JP Rolland : "malgré une météo pluvieuse, une dizaine de marcheurs pencranais ont été rejoints par une trentaine de volontaires de St-Urbain à la salle des Sports. Le groupe est parti vers l'IME en passant par Guernevez, la vieille côte, l'ancien champ de foire, les quais de l'Elorn et la passerelle de la Palud. A midi,

dans une ambiance conviviale et une salle comble, les courageux marcheurs ont été récompensés d'une soupe, d'un sandwich et d'une tarte aux pommes. Trempés jusqu'aux os, les pencranais prirent la décision de rentrer sans attendre le défilé en ville. Un souvenir enrichissant et plein de générosité".

L'ensemble des bénévoles vous donne rendez-vous en 2024.



Déchets verts

Afin d'inciter les usagers au tri à la source des biodéchets, et de répondre à l'obligation de la loi AGEC au 1er janvier 2024, la CAPLD va développer le compostage collectif et individuel des déchets.

Développement du compostage collectif :

La CAPLD va mettre en place (sur 3 ans) un peu plus de 85 aires de compostage de proximité sur l'ensemble du territoire.

Développement du compostage individuel :

Le compostage individuel sera également intensifié.

Les composteurs à tarifs réduits continueront à être vendus au service environnement, 3 impasse St-Ernel à Landerneau.

3 modèles de composteurs seront proposés :

300 L bois au tarif de 22 €

345 L plastique au tarif de 22 €

600 L bois au tarif de 27 €

Le service environnement proposera courant du premier trimestre, des opérations de ventes de composteurs au plus près des habitants (distribution dans les communes, déchèteries...) qui seront accompagnées de petites formations sur les méthodes de compostage.



Déchèterie :

Depuis le 8 janvier l'aire de déchets verts de Pencran est définitivement fermée.

Les 3 déchèteries du territoire de la CAPLD sont :

Plouédern : zone de St Eloi (tous déchets)

Daoulas : zone de Reun Ar Moal (tous déchets)

La Martyre : entre Ty Croas et le bourg (déchets verts)



Opération Sapin Malin :

Le 17 janvier, le broyage des sapins de Noël a été effectué au parking de Keranna. A en juger par le tas de sapins, on peut dire que ce fut un succès.



DIVERS

Secours Catholique

Le P'TIT CAF'

23, Rue Alain Daniel à LANDERNEAU est un Café Solidaire

Il vous accueille du mercredi au vendredi de 14 h à 16 h pour :

- Ecoute, aide au retour à l'emploi
- Jeux et convivialité
- Soutien – permanence accueil avec ou sans RDV
- Atelier d'écriture

Association d'utilité publique, le Secours Catholique est en relation permanente avec les travailleurs sociaux. N'hésitez pas à le solliciter au 06 15 58 66 47 ou sc.landerneau@gmail.com

Des Pencranais ont été aidés en 2022 et 2023.



Petite annonce

Personne ayant 30 d'expérience cherche heures de ménage et/ou repassage sur le secteur Pencran, Landerneau, La Roche-Maurice, Dirinon.

Paiement en CESU accepté

Contact : 06 67 11 03 03